

Flash Info



Milieux & Faune Sauvage

Syndicat National
de l'Environnement

Fédération
Syndicale
Unitaire

N°02
13 MARS 2015

web

le site du SNE-FSU
<http://www.sne-fsu.org>

adresse électronique
sne@oncfs.gouv.fr

Milieux & Faune Sauvage

Vos représentants au CA

Dominique MELLETON
dominique.melleton@oncfs.gouv.fr

Jérôme CABELGUEN
jerome.cabelguen@oncfs.gouv.fr

Secrétaire national

Jean Marc MARSOLLIER
marsollier.sne@gmail.com

06 08 47 23 35

Conseil d'administration de l'ONCFS

Séance du 12 mars 2015

Dans ce FLASH Info, nous ne diffusons que la déclaration liminaire faite par notre représentant SNE-FSU au cours du Conseil d'administration.

Cette déclaration reprend l'ensemble des points qui aujourd'hui préoccupent la majorité des personnels de l'ONCFS et pour lesquels nous attendons, tant de l'ONCFS que de notre ministère de tutelle, des réponses concrètes qui commencent à se faire vraiment désirées !

Ordre du jour du CA: nous vous invitons à lire l'Info dernière de l'ONCFS qui apporte les informations principales de ce qui fut traité. Le représentant titulaire du SNE-FSU pourra toutefois apporter des informations complémentaires à celles et ceux qui le souhaiteraient.

DÉCLARATION LIMINAIRE SNE-FSU

Ce n'est pas de gaieté de cœur que je reprends la parole devant vous. Égrainer une longue litanie de griefs à l'encontre de nos tutelles n'a rien de réjouissant surtout qu'elle se répète depuis de trop longues années et tend même à forcer.

Malheureusement la liste des motifs d'exaspération des personnels que je vais énoncer pour la n-énième fois n'est pas exhaustive. Je ne retiendrai que ceux sous les feux de l'actualité.

Je débiterai par l'AFB d'où l'ONCFS est exclu sous le motif que cet établissement ne traite pas de biodiversité; sujet révélateur s'il en est de la vision électoraliste et clientéliste de notre ministère en charge de l'environnement et où le lobby dirigeant notre établissement a prétendu représenter les personnels et a obtenu facilement gain de cause malgré l'incohérence du projet (celui-ci étant déjà entendu à l'aube des dernières élections présidentielles).

J'évoquerai ensuite le NES où notre ministère et le gouvernement, d'échéance en échéance, n'arrivent pas à programmer une RIM (Réunion Inter Ministérielle) depuis 2011 ; ce n'est pas une réunion, c'est l'Arlésienne...

Puis nous attendons la requalification des fonctionnaires de catégories C en catégorie B, acquise en 2011 suite à un mouvement social d'ampleur: Renvoyer aux calendes grecques malgré une budgétisation de l'établissement depuis plusieurs années !!!

Telle sœur Anne nous espérons obtenir l'Arrêté Ministériel définissant les taux de promotions pour l'année 2015 dont les listes ont été établies voilà plus de quatre mois maintenant. Il est vrai qu'encore une fois notre ministère chargé de l'environnement se signale par sa promptitude à prendre des mesures afin de contenter un lobby mais est plus rétif à accorder quelques subsides à des personnels qui dépendent de sa volonté. Peut-être attendons-nous quelques départs à la retraite afin d'économiser encore une fois sur le dos du « petit personnel »...

Je reviendrai également sur le dossier de retard de gestion toujours pas résorbé malgré les promesses successives. Des retards de plus d'une année n'ont toujours pas trouvé de solution. Là encore quelques économies sur le dos des catégories C et B des personnels. Après maintes demandes et maintes promesses la fameuse Délégation de Gestion n'est toujours pas actée, comme le reste ...

Que dire de l'accès au grade d'IAE pour les techniciens de l'environnement où malgré les déclarations tonitruantes de notre Directeur Général (« Des solutions de nature à satisfaire les chefs de service ») nous venons de connaître l'apothéose avec la promotion pour l'année 2015 d'un technicien ... qui n'est pas chef de service ... Nous voyons là toute la considération que nos ministères de tutelle (pour une fois les deux) ont des personnels de l'ONCFS, plus prompts à pratiquer le double langage qu'à apporter des solutions. On peut s'inquiéter du poids de notre établissement auprès de nos tutelles.

Pour les personnels contractuels sous STATUT 98, si l'horizon semble s'éclaircir quelque peu suite à un mouvement social touchant, tiens ! tiens ! Le lobby cynégétique ; il leur faudra exercer une vigilance de tous les instants pour ne pas se faire une nouvelle fois gruger.

Je vous rappelle que cela fait 14 ans que ces personnels attendent une réactualisation de leur statut. Bien que les OS aient porté ce dossier devant le ministère à maintes reprises, ce dernier a toujours botté en touche afin de ne pas le traiter. Vous-même, Monsieur le Président, êtes intervenu auprès de la ministre par courrier toujours sans succès.

Les personnels exaspérés de ne pas être entendus ont enfin pris la décision d'engager un mouvement social le 12 février 2015 qui impacte directement le lobby cynégétique à travers l'examen du permis de chasser. En moins de 15 jours les OS ont été reçues par trois fois au ministère dont la dernière par le Conseiller Social de la Ministre. A l'issue des négociations, les propositions faites par le conseiller ont reçu un accueil favorable des personnels pour être négocié auprès du guichet unique. Le mouvement a été suspendu pour 15 jours dans l'attente d'une réponse favorable.

.../...

Au terme de ces 15 jours, soit le 17 mars 2015, si aucune avancée n'est présentée, comme promis, les personnels reprendront les actions de blocage du permis de chasser pour une durée illimitée.

Quelles conclusions tirées de cette énumération d'épisodes que je qualifierais de « pagnolesques » s'ils n'avaient des conséquences si sérieuses pour les personnels et l'établissement ?

Un comportement de nos administrations de tutelles probablement méprisant pour les personnels de notre établissement mais, plus que cela, une transparence de ces personnels ; nous n'existons pas dans l'esprit de ces administrations-là. Nous, personnels, qui avons façonné cet établissement et contribué à la prise en compte de l'environnement par nos concitoyens, parfois contre la volonté de notre conseil d'administration !

Confronté encore une fois à une diminution des effectifs avec un plafond d'emploi fondant comme neige au soleil de printemps et qui, soit-dit en passant, n'aurait pas dû, selon les propos de notre Directeur Général, toucher les services de terrain, mais qui le seront tout de même pour 20 postes sur les 30 ou 32 supprimés. Et cette orientation ne risque pas de s'inverser, ce n'est pas avec le recrutement de 30 techniciens dont 12 en interne que l'hémorragie va stopper : la pyramide des âges étant ce qu'elle est dans notre établissement nous allons assister, malgré des pensions faméliques, à de nombreux départs à la retraite. Alors ce n'est pas à un toilettage homéopathique que nous soumettrons notre contrat d'objectifs mais une véritable purge des missions.

Alors monsieur le Commissaire du gouvernement, la sauce à avaler est trop aigre : ce n'est plus à de l'exaspération de nos personnels à laquelle vous allez devoir faire face mais à un délitement ou une déliquescence en la croyance en leurs métiers et cela est plus grave et plus pérenne. Concernant nos tutelles il y a un vieil adage dans nos contrées qui caractérise nos relations : « Vous avez besoin de rien, vous êtes servi... ».

Mais ces personnels ont compris, en regard de ce qui se passe pour les Personnels Non Titulaires, qu'en touchant une corde sensible les choses avancent plus vite et les blocages se diluent ... Faut-il en arriver là ?

Enfin, Messieurs les administrateurs, je dois vous rassurer tout de même : Pour nos hauts fonctionnaires, tout va bien...

Merci pour votre attention.

Dominique MELLETON
Administrateur
Représentant des personnels au CA